



Ministère de l'Economie Nationale

Le Ministre

COMMUNIQUE OFFICIEL N°004/CAB/MIN/ECONAT/ABM/2020

Le Ministre de l'Economie Nationale demande aux opérateurs économiques d'afficher une attitude de responsabilité et de solidarité au Gouvernement de la République et à la population en ces moments difficiles que traverse notre pays en évitant d'augmenter les prix des biens et services de manière intempestive surtout des produits alimentaires et sanitaires indispensables en cette période de crise liée à la pandémie de coronavirus, covid-19.

Ceux des opérateurs économiques qui ne respecteront pas les dispositions légales en matière de fixation des prix seront sévèrement sanctionnés.

Le Ministère de l'Economie demeure disponible en vue d'accompagner les opérateurs économiques et insiste sur l'implication de tous dans la lutte contre cette pandémie.

Fait à Kinshasa, le 19 MAR 2020

Acacia BANDUBOLA MBONGO